

# Les

# « vraies-fausses »

# négociations

C'est donc le 6 décembre dernier que le Ministre Christian JACOB avait choisi d'ouvrir ce que lui-même appelle des « négociations plénières ».

Afin de ne pas laisser penser à notre interlocuteur que sa méthode était consensuelle, six organisations (CGT, FO, FSU, CFTC, CGC et UNSA) avaient, le 25 novembre, confirmé la priorité que constitue l'enjeu salarial autour de la valeur du point d'indice et -les mêmes, moins l'UNSA- avaient appelé à faire du 5 décembre une journée d'intervention multiforme des personnels.

Par ailleurs, l'électroencéphalogramme social était loin d'être plat dans le secteur de la Fonction publique puisque des journées d'action venaient d'avoir lieu, le 23 dans la Recherche, le 24 à l'Education et le 29 aux Finances.

## LES POSITIONS DE LA CGT LORS DU 6 DECEMBRE

Lors de cette réunion, la délégation de la CGT (UGFF, Services publics, PTT, Santé) a porté les revendications mises en avant depuis des semaines.

Voici les principaux points sur lesquels a porté son intervention liminaire :

La CGT n'est absolument pas opposée à des négociations, bien au contraire elle veut négocier. Ceci étant, elle réaffirme que celles qui débutent aujourd'hui arrivent très tardivement. Elle est d'accord pour discuter des trois volets contenus dans le « document-cadre » remis aux organisations syndicales le 9

novembre. Mais, elle demande aussi de négocier sur d'autres sujets. Citons, par exemple, le dossier très urgent et très important de la protection sociale complémentaire. Citons également le rôle majeur que devrait jouer la Fonction publique dans la lutte contre les discriminations, pour la socialisation par l'intégration citoyenne. Notre organisation note à ce propos que les nouvelles suppressions d'emplois prévues dans la Fonction publique en 2006 vont à l'encontre de cette préoccupation.

**Sur le « document-cadre » proposé par le Ministre**, toutes les pistes ouvertes ne sont certes pas à rejeter a priori. Cependant, globalement la CGT remarque que les dispositions du volet social tendent à une individualisation sur laquelle nous sommes plus que réservés, que celles sur le volet statutaire demeurent de faible ampleur et assez floues et celles sur les salaires occupent la portion congrue reprenant de nouveau les couplets sur part variable et part au mérite que la CGT refuse.

**En outre, aucune évaluation du financement des mesures** n'est même évoquée alors même que le gouvernement commence à préparer le terrain sur un plan quinquennal d'austérité pour les finances publiques. Les versants de la territoriale et de l'hospitalière semblent ignorés la plupart du temps. Enfin, certaines dispositions sont, pour la CGT, non négociables. C'est le cas, par exemple, du rachat des jours RTT pour les salariés : Pour la CGT il est exclu d'entrer dans des discussions sur des projets appuyés sur des reculs sociaux.

**En tout état de cause, pas de négociations « fourre-tout »** sur l'ensemble du document mais négocia-

tions sur chaque sujet soit pris séparément.

**Dans cette optique, la CGT a réaffirmé que la priorité incontournable est la question des salaires**, qu'elle souhaite négocier immédiatement et pour laquelle elle est disponible. La délégation de la CGT a rappelé que, loin des parts variables ou indexées sur le PIB, la négociation doit prendre comme axe principal la valeur du point d'indice. Nos revendications sont connues :

- ◆ Maintien du pouvoir d'achat en 2006,
- ◆ Mesures de rattrapage sur 2000-2004.

## LA SUITE DES EVENEMENTS

En dépit d'une suspension de séance, du front commun de plusieurs organisations, le Ministre a campé sur ses positions. A aucun moment, il n'a dévoilé des pistes chiffrées du gouvernement en matière salariale.

Pire, au bout de presque deux heures, il a fait part de ce que, selon lui, pourrait être le calendrier des prochaines négociations : volet social le 15 décembre, volet statutaire le 19 décembre et volet salarial..... le 5 janvier.

Devant ce qui confinait à de la provocation, la délégation CGT décida de quitter la salle, accompagnée de celle de la CGC.

Quelques instants plus tard, elles furent suivies par les représentants de la FSU et de FO. Faute de combattants, le Ministre décida alors de suspendre totalement la séance, sans que la position respective des trois organisations demeurées en séance

(la CFDT, la CFTC et l'UNSA) soit très claire.

## UNE NOUVELLE DEMARCHÉ UNITAIRE

Dès avant cette réunion du 6 décembre, il avait été convenu qu'une nouvelle rencontre unitaire ait lieu le 7 au soir.

Celle-ci a permis de déboucher sur une réaction a minima : une deuxième lettre ouverte à Christian JACOB lui enjoignant d'ouvrir de véritables négociations salariales, avec des propositions chiffrées, au plus tard le 15 décembre.

En filigrane, les syndicats signataires (tous... sauf la CFDT) ont déjà mis au centre de leurs perspectives **l'éventualité d'une nouvelle mobilisation à partir du 15 janvier.**

Pour notre organisation en tout cas, qui ne se berce guère d'illusions sur la suite des négociations, cette prochaine action se présente comme incontournable.

## TRACER DES PERSPECTIVES

La stratégie gouvernementale -que tente de dérouler Christian JACOB- apparaît assez clairement : faire des salaires un élément parmi d'autres des négociations. Ce faisant, il essaie d'attirer sur un consensus plus ou moins globalisé des organisations syndicales qui trouvent des points positifs aux volets social et statutaire.

A force d'insistance, le fait d'avoir obtenu une négociation distincte sur chacun des trois volets ne fait pas pour autant disparaître cette difficulté.

La vigilance et l'intervention des salariés à tous les instants de cette « vraie-fausse » négociation sont donc indispensables.

D'ores et déjà, la CGT a décidé de ne pas se rendre à une nouvelle rencontre « technique » bilatérale proposée par le Directeur Général de l'Administration de la Fonction publique le 22 décembre prochain, jugeant que celle-ci était à mille lieues des exigences de la situation actuelle.

Ceci étant, de telles prises de position -indispensables à nos yeux- ne sauraient se suffire à elles-mêmes.

Encore une fois, la véritable solution revendicative ne peut passer que par une nouvelle mobilisation des personnels dès le mois de janvier.

C'est ce à quoi, sans attendre, la CGT va consacrer toute son énergie.

## Le « mérite » et l'ANPE

Ca c'est une nouvelle qui bouscule : En ces temps où l'austérité salariale est la ligne de conduite suivie avec entêtement par le gouvernement, voilà que le Premier Ministre annonce une prime de 152 Euros pour les agents de l'A.N.P.E , et ce en raison de l'excellent travail qu'ils ont effectués entre juin et décembre .

Et avant ? Parce que, quand même, avant aussi ils avaient le sentiment d'assumer le mieux possible. Mais, avant, non ça n'allait pas, par contre aujourd'hui c'est excellent.

En fait personne ne doit être dupe : Il s'agit d'une opération visant à faire rentrer dans les faits - et dans les têtes - l'idée de la rémunération au mérite, en associant d'un côté l'activité de l'agence et l'investissement de ses personnels, avec, de l'autre, les baisses des chiffres du chômage.

Le « mérite », l'arme absolue contre les garanties collectives, le « mérite » que l'on retrouve dans les différentes propositions ministérielles sur l'évolution des rémunérations, le « mérite » qui dispenserait, en tout ou partie, de revalorisations de la valeur du point. La communica-

tion pour faire passer le « mérite » tel est le véritable objectif de l'opération.

Mais voilà que le syndicat CGT vient brouiller tout ce bel ordonnancement.

Et de dire que du côté du chômage il ne faut pas trop tordre le cou aux réalités, qu'il n'y a aucune reprise de l'emploi et que les radiations sont très largement à l'origine de la baisse affichée.

Pire, ils dénoncent les convocations mensuelles systématiques -qui vont entrer en application - estimant qu'au-delà du fait qu'elles modifient, complexifient et dégradent les relations avec les demandeurs d'emploi, celles-ci font courir le risque que les radiations soient encore plus importantes.

Et d'ajouter que même si on forçait les chômeurs à venir tous les jours à l'A.N.P.E , ce n'est pas cela qui modifierait la réalité du marché du travail...une réflexion frappée au coin du bon sens.

Bref, pas convaincus, mais alors pas du tout, par l'opération du Premier Ministre.